



BILAN DE COMPÉTENCES

Dernière mise à jour : 05/07/23

Management

Voie d'accès

Formation continue

Tarif

Nous consulter

Date(s) de session

En fonction de la demande

Durée

Parcours individualisé (24 h au maximum réparties sur 8 à 10 semaines).

LE BILAN DE COMPÉTENCES

Les raisons pour effectuer un bilan de compétences sont multiples. Bouger dans son entreprise, identifier une formation pour rester en prise avec l'évolution des technologies, transférer ses compétences dans un nouveau domaine d'activité, préparer une démarche de validation des acquis de l'expérience.

Le bilan de compétences se situe dans une perspective de progression individuelle. Son objet, suivant les termes de la loi du 31 décembre 1991, est de « permettre à des travailleurs d'analyser leur compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs motivations afin de définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation ».

LES PRÉ-REQUIS

Aucun

LE PUBLIC VISÉ

Vous êtes :

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
 ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
 16340 l'Isle d'Espagnac
 05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
 Avenue Général de Gaulle
 17340 Châtelaillon-Plage
 05 46 56 36 07

ROCHEFORT

Pôle Formation de Rochefort
 Pôle Atlantique Aéronautique
 ZI Canal des Sœurs
 23 avenue André Dulin
 17300 Rochefort
 05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
 26 rue Bernard Palissy
 86100 Châtellerault
 05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
 Maison de la Formation
 120 rue du Porteau
 86000 Poitiers
 05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
 La Maison des Industries
 3 rue Archimède
 79000 Niort
 05 16 60 25 90

- Salarié en CDI, en CDD,
- Intérimaire,
- Travailleur en situation d'inaptitude ou de handicap,
- En recherche d'emploi.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Entretien préalable (sans engagement de votre part) pour rencontrer le chargé de bilan qui vous accompagnera tout au long de votre bilan. Nous estimerons ensemble la durée nécessaire à la réalisation de votre bilan
- Inscription par le bénéficiaire sur « Mon compte formation » dans le cadre d'un financement CPF

LES MODALITÉS DE RÉALISATION

Présentiel et/ou distanciel

LES MODALITÉS DE FINANCEMENT

Le bilan de compétences peut être réalisé dans le cadre :

- Du plan de formation de l'entreprise (convention tripartite),
- Du compte personnel de formation (Mon Compte Formation)
- Personnel

LES 3 ÉTAPES FONDAMENTALES

Vous souhaitez :

- Définir votre projet professionnel,
- Préparer votre mobilité professionnelle, (interne, externe, reconversion)
- Découvrir votre potentiel d'évolution,
- Optimiser votre projet de formation,
- Apprendre à mieux vous connaître

Phase préliminaire ou phase d'accueil

Menée de façon individuelle, elle doit permettre au bénéficiaire de s'engager avec discernement. Elle comporte :

- Un entretien préalable visant à informer le bénéficiaire sur les différentes étapes du bilan,
- Un entretien dit « d'analyse de la demande » permettant de cerner au mieux les besoins et attentes du bénéficiaire et de constituer un dossier individuel,
- Une proposition de parcours individualisé dans laquelle sont définis les objectifs, le planning des différentes rencontres (24h00 au maximum réparties sur 8 à 10 semaines) ainsi que leur contenu, les méthodes et techniques mises en œuvres, et les modalités de restitution.

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHEFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90

Phase d'investigation ou phase de réalisation

Conçue à partir des éléments repérés lors de l'analyse des besoins du bénéficiaire, elle doit permettre de :

1. Analyser vos compétences personnelles et professionnelles,
2. Analyser les motivations, les intérêts professionnels et personnels,
3. Faire le point sur les connaissances,
4. Identifier les aptitudes professionnelles et personnelles du bénéficiaire,
5. Déterminer les perspectives d'évolution,
6. Valider le bien fondé du projet

Elle est évolutive et peut être réajustée en fonction des résultats obtenus, de façon à rester au plus proche des besoins du bénéficiaire.

Phase de conclusion

Elle permet au bénéficiaire, par le biais d'entretiens individuels de :

1. Prendre connaissance de manière détaillée des différents résultats de la phase d'investigation,
2. Identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet (professionnel et/ou de formation)
3. Réaliser un plan d'action pour permettre au bénéficiaire d'accéder à ce projet

Elle se termine par la remise au bénéficiaire d'un document de synthèse dont le bénéficiaire est le seul propriétaire.

LE BILAN DONNE LIEU A UNE ENQUÊTE DE SATISFACTION ET D'UN SUIVI DANS LES 6 MOIS QUI SUIVENT SA REALISATION

LES MOYENS

- Psychologues du travail
- Outils : tests psychotechniques, entretiens individuels, questionnaires, enquêtes, accès documentation, internet...
- Espace dédié : salle de travail équipée PC
- Suivi à 6 mois (Questionnaire et proposition de RDV)

LA MÉTHODOLOGIE

- Entretien d'investigation, d'aide, de synthèse,
- Passation de tests ou inventaires (intérêts, motivations, aptitudes, connaissances, personnalité...),
- Supports de travail et d'aide à la réflexion
- Démarches personnelles par le bénéficiaire (recherche d'information, enquêtes, rencontres de professionnels...)

LA DÉONTOLOGIE

Engagement du centre de bilan sur :

- La nature des informations demandées au salarié (lien direct avec l'objet du bilan),
- La restitution des résultats,
- La réponse à vos besoins de façon adaptée et individualisée
- La confidentialité et le respect du secret professionnel

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHEFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90

BILAN DE COMPÉTENCES - NOS CHIFFRES CLÉS 2022

- Efficacité de l'accompagnement : 4 / 4
- Réponses aux attentes : 3.75 / 4
- Utilité sur le plan professionnel : 3.75 / 4
- 100% d'enquêtes terrain réalisées auprès de (selon besoin du projet) :
 - Professionnels
 - Entreprises
 - Organismes de formation
 - Dispositifs : reconversion, VAE
- Taux de réalisation : 100 %
- Taux de réalisation du suivi à 6 mois : 100 %

CONTACT

Sites Vienne

Pôle République
120, rue du Porteau
86012 Poitiers Cedex

Rue Bernard Palissy
Zone du Sanital
86100 Châtellerault

Site Charente

ZI N°3
Boulevard Salvador Allende
16440 L'ISLE D'ESPAGNAC

Contact :

Ludivine RICHEZ
05 49 37 68 59 lrchez@fi-pc.fr

CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Nos établissements sont engagés dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des centres de formation, en collaboration avec le Centre Ressource Formation Handicap

Pour connaître la faisabilité de votre projet de formation, contactez directement notre référent handicap au 05 49 37 44 56.



CENTRES DE FORMATION UIMM POITOU-CHARENTES

ANGOULÊME

Pôle Formation d'Angoulême
ZI n°3 – 103 rue de la Quintinie
16340 l'Isle d'Espagnac
05 45 90 13 58

CHÂTELAILLON

Pôle Formation de Châtelaillon
Avenue Général de Gaulle
17340 Châtelaillon-Plage
05 46 56 36 07

ROCHEFORT

Pôle Formation de Rochefort
Pôle Atlantique Aéronautique
ZI Canal des Sœurs
23 avenue André Dulin
17300 Rochefort
05 16 60 25 96

CHATELLERAULT

Formapôle
26 rue Bernard Palissy
86100 Châtellerault
05 49 86 79 90

POITIERS

Pôle Formation de Poitiers
Maison de la Formation
120 rue du Porteau
86000 Poitiers
05 49 37 44 50

NIORT

Pôle Formation de Niort
La Maison des Industries
3 rue Archimède
79000 Niort
05 16 60 25 90